

## FRAIS DE FORMATION

### Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture CURSUS PASSERELLE

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Les frais pour votre formation s'élèveront pour l'année scolaire 2018/2019 à :

- **3 150 €** en cas d'auto financement.
- **4 252.50 €** en cas de prise en charge par un organisme ou l'employeur.

Pour les repas, vous avez le choix entre 2 formules :

- Demi-pension : Prise du repas au self de la MFR le Villaret avec un engagement pour toute l'année au tarif de **270 € pour les 9 semaines soit 6 € le repas**.
- Externe : Prise du repas à l'extérieur.

Nous demandons que le règlement soit fait mensuellement avec 1 chèque pour le 1<sup>er</sup> mois et ensuite 9 prélèvements le 10 de chaque mois depuis le 10 OCTOBRE 2018 jusqu'au 10 JUIN 2019 :

### ***EN CAS D'AUTO-FINANCEMENT***

	<i>DEMI-PENSION</i>	<i>EXTERNE</i>
Coût annuel	3 420 Euros	3 150 Euros
Prélèvements mensuels	342,00 Euros	315,00 Euros

En cas de prise en charge par un organisme ou votre employeur, nous vous remercions de nous faire parvenir l'attestation stipulant l'accord ainsi que les modalités de facturation.

### ***EN CAS DE PRISE EN CHARGE PAR UN ORGANISME OU EMPLOYEUR***

	<i>DEMI-PENSION</i>	<i>EXTERNE</i>
Coût annuel	4 522.50 Euros	4 252.50 Euros